



Fête de Langlade été 2009

De la culture en Lozère pour tous et pour tous les goûts

Si la Lozère – département rural oblige – se distingue par la place importante de son agriculture, elle n'est pas en reste pour son approche originale de la culture. Une offre artistique diversifiée et de qualité est disponible jusqu'aux endroits les plus reculés du territoire, rendant ainsi la culture accessible au plus grand nombre.

LA CULTURE EN CHIFFRES

1,17* M€ : budget alloué par le Département pour l'aide au fonctionnement des organismes culturels et des associations œuvrant dans le domaine culturel

60 structures culturelles sont aidées par le Département

2 300 personnes inscrites à des activités de pratique artistique (musique, danse, théâtre) soit 3 % de la population lozérienne

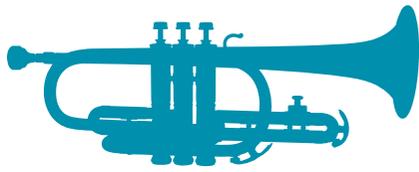


« Lorsque l'on vient sur le territoire lozérien, qu'on le sillonne et qu'on prend le temps de le découvrir, on constate qu'il existe des structures artistiques et culturelles de qualité », se réjouit Nicolas Blanc, chargé de mission pour le développement de l'action culturelle au Conseil général. Le principal vecteur culturel est l'École Départementale de Musique de Lozère (EDML), un conservatoire à rayonnement intercommunal avec un cahier des charges précis et un niveau d'exigence pédagogique élevé. À côté de l'EDML, la Lozère possède avec Adda Scènes Croisées une authentique

Scène conventionnée. « Elle fait partie des quelques labels d'État, avec les scènes nationales et les centres dramatiques, explique Nicolas Blanc qui ajoute : label s'accompagne d'exigences artistiques. » Dès lors, on conviendra avec Jean-Noël Brugeron, Vice-Président du Conseil général et Président de la commission de la culture et du patrimoine, que EDML et Adda Scènes Croisées forment, avec le Parc Départemental de Matériel Culturel, « de solides piliers sur lesquels s'appuie le Département pour proposer une offre culturelle de qualité à l'ensemble du territoire. »

*La Lozère est l'un des conseils généraux de France pour lequel l'effort culturel est le plus important : 51 € par hab (22,1 € moyenne nationale). Source : chiffres clés 2009, étude Obster

POINT DE VUE



« La culture est un véritable enjeu pour notre département »



en partenariat avec les communes et les associations pour promouvoir des spectacles de qualité sur l'ensemble

Brigitte Donnadieu, Présidente de l'Adda-Scènes Croisées

Après plusieurs années de présence au Conseil d'administration, Brigitte Donnadieu vient d'en accepter la présidence. Elle témoigne du rôle de la Scène conventionnée dans l'essor du spectacle vivant en Lozère : « Le premier atout est la programmation. Elle se fait

du territoire. D'octobre à juin, avec une dizaine de partenaires, nous proposons quelque 45 spectacles à destination de tous les publics. Nous sommes un théâtre atypique, sans lieu dédié. Le territoire est très vaste et compte peu de salles de spectacles adaptées. Cela nous oblige à faire preuve de beaucoup plus d'imagination et d'adaptation que si nous avions des salles équipées. Malgré ce handicap, nous parvenons à offrir des créations de grande qualité. Je trouve que nous sommes vraiment gâtés en Lozère. Attention, je n'ai pas la prétention de penser qu'il n'y a que les Scènes Croisées qui apportent de la qualité. Il y a aussi du talent chez les partenaires qui font de la diffusion culturelle, collectivités, associations et foyers ruraux ! »

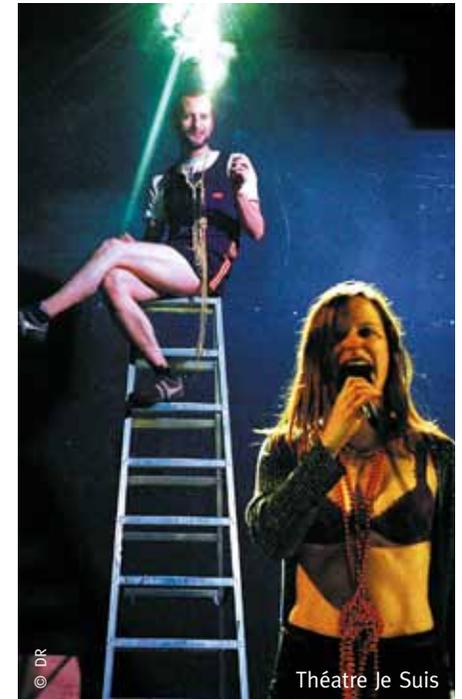
Doyenne de ces structures, l'EDML est née en 1990, sous l'impulsion de l'association départementale pour le développement de la musique et de la danse. Ses missions ? L'enseignement initial de la musique, l'éveil aux pratiques amateurs et, depuis 2007, un rôle pivot dans l'articulation des pratiques culturelles départementales. « En France, il n'existe que 12 écoles départementales de musique labellisées par l'État, » signale Nicolas Blanc. « L'EDML a embauché des professeurs de musique qualifiés, qui interviennent au sein des dix pôles répartis sur le département. » Les principaux sont Mende, Florac, Marvejols et Langogne. Ils sont complétés par des antennes de moindre volume d'activité ou de capacité d'accueil, comme Le Massegros, Sainte-Enimie, Le Pont-de-Montvert, Villefort et Meyrueis. Au total,

près de 40 enseignants initient et forment chaque année quelque 700 musiciens amateurs. « La demande est croissante : récemment une nouvelle antenne a ouvert sur La Canourgue, un bassin où il y avait une présence associative aux moyens limités. » Le choix instrumental des élèves reste classique, portant sur le triptyque « piano-batterie-guitare. » Et les instruments traditionnels ? « L'accordéon diatonique est bien représenté, avec une enseignante à temps plein, indique Nicolas Blanc qui voit là un véritable enjeu : cette question des musiques traditionnelles se pose aujourd'hui dans la problématique globale des pratiques. L'école pourrait avoir un rôle de proposition de nouvelles pratiques musicales en allant sensibiliser en milieu scolaire, faire découvrir des instruments et essayer d'élargir l'offre. »

Cette démarche est d'ailleurs inscrite dans le nouveau Schéma départemental des enseignements artistiques.

Avec l'Adda-Scènes Croisées, le spectacle vit en Lozère

Second bras armé du Conseil général pour animer la vie culturelle, l'Adda Scènes Croisées est née en 2004 de la fusion entre Scènes Croisées, – la Scène conventionnée de Lozère depuis 2000 – et l'Association départementale pour le développement des arts (Adda). Son champ d'intervention est le spectacle vivant : théâtre, danse et musique. Cette structure œuvre pour la création et la diffusion de spectacles professionnels, sur les différentes scènes du département.



Théâtre Je Suis

Elle organise aussi des interventions artistiques en milieu scolaire et en secteur social. Enfin, elle participe au développement des pratiques amateurs, en lien étroit avec l'EDML. « *L'idée partagée par ces deux structures n'est pas d'opposer amateurs et professionnels, mais de contribuer à établir des connexions entre les artistes accueillis en Lozère et de valoriser les pratiques de nombreux amateurs* », précise Brigitte Donnadiou, Présidente de l'association Adda Scènes croisées. Le copieux et éclectique programme, couvrant la période d'octobre

à juin, illustre la volonté du Département de ne laisser à la traîne aucune expression artistique, ni aucun territoire vierge d'animation culturelle.

Une telle ambition serait difficile à atteindre sans l'existence du Parc départemental de matériel culturel. Fondé en 2006 et employant deux techniciens, plus des intermittents au gré des besoins, ce parc est un atout inestimable puisqu'il assure la location de matériel technique et l'aménagement complet des lieux de spectacles, en matière d'éclairage et de sonorisation.

TMT : une vitrine du théâtre contemporain



Créé à Marvejols dans les années 80, le Théâtre de la Mauvaise Tête (TMT) a pu rapidement bénéficier de l'aide du Conseil général de Lozère. « *Nos engagements artistiques sont au service de l'écriture dramatique contemporaine* » revendique Thierry Arnal son directeur. « *Que ce soit dans l'accueil des spectacles,*

dans le travail de la compagnie et dans le choix des auteurs, il s'agit d'une véritable démarche artistique avec ce qu'elle contient d'exigence. Dès lors l'aide du Conseil général et l'accompagnement de l'Adda-Scènes Croisées nous permet de programmer plus facilement ce type de spectacles. Les échanges sont permanents entre nos structures ; nous partageons nos points de vue sur les spectacles afin d'élaborer une saison qui mêle théâtre, musique, danse et cirque ». « *En outre, explique Thierry Arnal, il y a pour nous une volonté de reserrer les liens entre artistes et public. Chaque année, nous accueillons sur la commune une compagnie en résidence afin de multiplier des temps de rencontre.*»



Cirque La Mourre

“ 40 enseignants initient et forment chaque année quelque 700 musiciens amateurs ”

Véritable caverne d'Ali Baba, avec un inventaire allant de « l'enceinte Nexo PS 15 » au piano demi-queue Rameau, en passant par le « splitter Work 6 out », le Parc et son personnel sont à même de convertir le local le plus banal en scène de spectacle high-tech.

Fort de ces solides structures et de moyens techniques conséquents, le Conseil général peut ainsi soutenir les autres chevilles ouvrières de la vie culturelle départementale que sont l'ensemble des associations culturelles partenaires. De la soirée dansante aux festivals, toutes ces initiatives concourent à faire du département l'un des plus féconds en matière d'offre culturelle.



Un premier schéma départemental pour les enseignements artistiques



© J. F. Salles

« **A**vec la loi d'août 2004 qui clarifie le rôle des collectivités locales en matière d'enseignement artistique, le Conseil général adopte en 2007 son premier Schéma départemental pour les enseignements artistiques », explique Michel Desdouts, Directeur de l'Enseignement des Sports et de la Culture au Conseil général. Sur la base d'un état des lieux, il est apparu nécessaire de repenser les enseignements artistiques, à partir des territoires, en élargissant les compétences de l'EDML. « C'est un document cadre qui définit de nouveaux objectifs ; un projet de territoire adapté aux ressources culturelles locales, une collaboration renforcée avec la scène conventionnée, des contenus pédagogiques nouveaux comme le développement des pratiques collectives et enfin une continuité entre l'initiation en milieu scolaire, la formation initiale (l'enseignement) et les pratiques amateurs. Cette adéquation est un véritable enjeu pour l'EDML. Les pratiques amateurs sont le ferment de l'animation locale et le prolongement naturel d'une structure d'enseignement artistique. Il convient de les accompagner et de les enrichir. »

Trois questions à Jean-Noël Brugeron,

Président de la Commission de la culture
et du patrimoine au Conseil général :



« COULEURS LOZÈRE

Pourquoi le Département s'investit-il dans le développement culturel des territoires ?



JEAN-NOËL BRUGERON : La culture est un véritable enjeu pour notre département. Si l'on veut un territoire attractif et compétitif, il faut développer les services à la population. La culture en est un, et la demande est forte. Les activités de pratique artistique, comme la musique ou la danse, connaissent un engouement certain. Les lieux culturels sont aussi des espaces créateurs de lien social. L'un des atouts du Département réside dans le rayonnement départemental de ses structures artistiques et culturelles qui sont également labellisées par l'État.

« COULEURS LOZÈRE

Quelles sont les conditions pour réussir cet aménagement culturel du Département ?



J.-N. B. : J'en citerai trois. Des structures avec des projets de territoire ambitieux, artistiques et culturels, compris et partagés par tous. Des associations qui relaient localement les actions impulsées et des collectivités locales qui s'impliquent dans la définition des objectifs et contribuent à la réalisation des projets.

« COULEURS LOZÈRE

Le Conseil général vient de réaliser un diagnostic qui préconise de nouvelles orientations concernant les structures départementales. Qu'en pensez-vous ?



J.-N. B. : Nous sommes dans la continuité de la réflexion engagée en 2007 avec l'adoption du Schéma Départemental. C'est un travail de modernisation et de clarification des missions. Les structures départementales doivent s'adapter afin d'impulser de nouvelles dynamiques dans les territoires autour de synergies nouvelles. La réécriture du projet de ces structures est un moment fort qui permettra de débattre des enjeux, des perspectives et des moyens.